

ARRÊTÉ D'ANNULATION N° AN00720191106100

Le président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment les articles 12, 13, 14, 23 et 41.

Vu les déclarations de créations et vacances d'emplois de catégorie A,B,C transmises par les collectivités et les établissements énumérés à l'article 2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, au Centre de Gestion dans le ressort duquel ils se trouvent,

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de création et de vacances d'emploi de catégorie A,B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 2 déclarations annulées

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté est adressé à Monsieur le Sous-Préfet de LARGENTIÈRE

Transmis

Au représentant de l'état

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr> rubrique «Publicité des arrêtés»

À Lachapelle s/s Aubenas le 6 novembre 2019

Monsieur Jean-Roger DURAND
LE PRESIDENT

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration	Grade	Intitulé du poste	Motif d'annulation	Temps de travail	Collectivité	Poste à pourvoir le	N° du précédent arrêté
V00719046677001	Adjoint administratif territorial	Secrétariat du service technique et Gestion des carrières et de la Paie Plus de détail	Le grade ne convient pas	Temps complet	SYND INTER COM DES EAUX DU PAYS DES VANS 07140 Les vans	01/07/2019	00720190402693
V00719035918001	Cadre de santé paramédical 2ème classe	Chef de Service Santé Famille - Cadre de Santé/Puéricultrice - Le Teil Plus de détail	La date de recrutement a changé	Temps complet	CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ARDECHE 07000 Privas	01/10/2019	00720190730489